

Charenton

n° 261

Novembre 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE

Rejoignez Charenton
sur les réseaux sociaux page 12

GRAND ANGLE

Les nouveaux services
des médiathèques page 17

CITOYENS DE DEMAIN

Charenton, ville amie
des enfants page 22



L'espace Art et Liberté a proposé le 16 octobre dernier un défilé de mode sur le thème du sport avec les créations de la styliste Nadia Duarte

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les actualités dans tous les quartiers de
la ville

12 Décryptage :

Rejoignez Charenton sur
ses réseaux sociaux



14 En direct

17 GRAND ANGLE

*Les nouveaux services du
réseau des Médiathèques*



22 Citoyens de demain



24 Au quotidien

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

Un immense merci à toutes les familles qui ont accepté de faire figurer leur enfant en page de couverture.



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Ont collaboré à ce numéro** Simon Farnault, David Custodio, Barbara Fartoukh, Céline Khiari, Céline Lormier, Cathy Mayeur, Dominique Pestana et Virginie Rives • **Photos** Nathalie Baron, Dominique Chalamet, Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Juliette Pavy • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** M.Fuzon, JM. Hillereau, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Le 4 octobre dernier, notre Municipalité a été distinguée en obtenant le titre "Ville Amie des enfants" de l'UNICEF.

Initiée en 2002 par l'UNICEF et l'Association des Maires de France, cette opération a pour objectif de fédérer un réseau de collectivités qui s'engagent, sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant, à prendre des initiatives facilitant la vie des enfants dans la ville et à encourager leur ouverture sur le monde.

Je suis donc heureux et fier que notre Municipalité s'engage, avec autant de détermination, auprès de l'UNICEF dans la défense et la promotion des Droits de l'Enfant. L'éducation est un enjeu majeur de notre société. La place de nos jeunes dans la Cité est au cœur de

notre projet pour Charenton. Notre ville a su développer, au fil des ans, une politique éducative qui vise à l'épanouissement global des enfants, c'est-à-dire ouverte sur la ville et la citoyenneté, marquée par l'esprit de développement durable. C'est pourquoi, avec nos équipes et nos partenaires, nous mobilisons, tout au long de l'année, un très grand nombre d'acteurs autour de ces questions.

Je souhaite aussi souligner que la culture et la créativité sont les clés du dynamisme de notre territoire et garantissent l'épanouissement personnel de chacun d'entre nous. A ce titre, les médiathèques des Quais et de Bercy permettent à nos concitoyens de tous les âges de bénéficier, à proximité de chez eux, des outils les plus modernes pour accéder à la connaissance et aux savoirs. Nos deux établissements proposent un large choix culturel qui ravira nos concitoyens de tous les âges. Le Charenton Magazine mettra en valeur ces espaces culturels de proximité que je vous invite à fréquenter. Le portail des médiathèques est aussi à visiter <http://mediatheques.charentonlepont.fr/>.

J'espère vous retrouver nombreux à l'occasion de la cérémonie patriotique du 11 novembre prochain organisée en partenariat avec la Ville de Saint-Maurice. Grâce au desserrement des règles sanitaires, nous pouvons à nouveau proposer au public de participer à cette manifestation favorisant le devoir de mémoire et sensibilisant nos concitoyens notamment les plus jeunes à l'Histoire de notre pays.

A cette occasion, je rappellerai que nous célébrons cette année le centenaire de notre monument aux morts qui se dresse devant l'église Saint-Pierre depuis 1921. Ce Poilu de bronze, casqué et armé d'un fusil, rappelle le sacrifice des Charentonnais tués au cours des combats de la Première Guerre mondiale. La Grande Guerre a provoqué un immense traumatisme en France. A la suite du conflit de 14-18, le monde basculera une nouvelle fois dans l'atrocité avec la seconde guerre mondiale. Ces deux guerres pousseront les dirigeants européens au milieu du XX^e siècle à développer de nouvelles formes de coopération pour favoriser une paix durable et la prospérité.

Se souvenir de ces événements qui ont marqué le siècle dernier apparaît incontournable au moment où l'idéal européen paraît s'épuiser et où montent les particularismes, les séparatismes, les extrémismes et les nationalismes. Il s'agit de rendre justice à l'Union Européenne, cette grande aventure humaine, cet esprit de coopération entre Nations, qui a conforté la paix et la démocratie parmi des pays qui s'étaient atrocement déchirés. Rappelons que la présidence française du Conseil de l'Union Européenne (UE) se déroulera lors du premier semestre 2022.



Carnaval féérique à Rio au T2R

SEMAINE BLEUE | Traditionnellement organisée en octobre par le Pôle Seniors du CCAS, la Semaine bleue permet aux habitants de 62 ans et + d'être mieux informés sur leurs droits, leur santé, les dispositifs et structures qui existent dans notre ville. La programmation qui leur était proposée a offert aussi des moments de partage, de loisirs et d'échanges.



Retrouvez toutes les photos et les vidéos sur www.charenton.fr



Rencontre intergénérationnelle à la résidence Jeanne d'Albret



Après-midi cabaret à la résidence Jeanne d'Albret



Grand Loto organisé par l'Amicale du 3^e Âge

◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



OCTOBRE ROSE | Reconnaisable par son symbolique ruban rose, la campagne Octobre Rose est l'occasion, chaque année, de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche. A Charenton, le collectif des commerçants sédentaires "Charen-Ton-Quartier" (Club Gravelle Entreprendre) et les commerçants du marché se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein, respectivement avec l'Institut Marie Curie et avec l'Institut Gustave Roussy.



Les lycéens de Notre-Dame-des Missions, ici, autour de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué notamment en charge de l'enseignement secondaire, se sont également mobilisés en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

📷 Retrouvez toutes les photos et les vidéos sur www.charenton.fr



Le Marché du Centre paré de rose par ses commerçants en soutien à la lutte contre le cancer du sein

< RETOUR EN IMAGES >



CINEMA | Un court-métrage a été tourné dernièrement dans les allées du cimetière ancien de Charenton. La réalisatrice, Lily Papamiliadès, a choisi ce cadre pour certaines scènes de son film intitulé "Octave". Il y a quelques années, les téléspectateurs charentonnais avaient déjà pu reconnaître les lieux dans la série "Mes amis, mes amours, mes emmerdes".

CHARENTONNAISE ENTREPRISE | C'est au stade de la Cipale que le départ de la 15^e édition de la Charentonnaise Entreprises a été donné dernièrement. Les nombreux participants ont relevé le défi en participant à cette rencontre sportive toujours synonyme de solidarité. En effet, chaque année, la Charentonnaise des Entreprises soutient financièrement une association. C'est l'épicerie solidaire "Au Petit Plus", située à Charenton, qui a été choisie.



CROSS DU COLLÈGE | Le 22 octobre dernier, le collège la Cerisaie a organisé la 8^e édition du Cross dans les allées du bois de Vincennes. Cet événement sportif s'adressait à l'ensemble des classes de 5^e et de 6^e du collège avec le concours, pour les entraînements, de l'Azur Olympique. Près de 350 jeunes y ont participé avec enthousiasme.

< **RETOUR EN IMAGES** >



PROXRaid | La Ville et l'association Raid Aventure Organisation ont proposé aux jeunes Charentonnais une journée sportive et citoyenne, encadrée et animée par des policiers bénévoles, afin de créer du lien social entre les jeunes et les polices nationale et municipale, à travers des activités ludiques, sportives et citoyennes. Ces activités ont eu beaucoup de succès auprès des jeunes participants venus sur la place Aristide Briand. Ils ont pu s'entraîner au self défense, au football, au rugby, à la boxe, ainsi qu'au mur d'escalade, s'initier au secourisme, au parcours d'obstacles et même s'exercer à des gestes techniques d'intervention et de protection.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



DISTRIBUTION DE MASQUES | En septembre dernier, Hervé Gicquel, Maire de Charenton mais aussi Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, est venu à la rencontre des collégiens afin de leur remettre un lot de masques. Au total, 175 000 masques ont été ainsi offerts par le Département du Val-de-Marne. Pour la 1^{ère} fois, les collégiens de Notre-Dame-des-Missions ont eux aussi obtenu une dotation de la part du Conseil départemental.



ORDIVAL | Les élèves de 6^e du collège la Cerisaie ont participé dernièrement à une cérémonie de remise au cours de laquelle Hervé Gicquel, Maire de Charenton et Vice-Président du Conseil départemental, leur a remis un ordinateur portable, en présence du Député, Michel Herbillon, et de Fabien Benoit, Conseiller municipal en charge du secondaire. Le dispositif appelé "Ordival" permet aux collégiens et à leurs enseignants d'utiliser de nouvelles techniques d'apprentissage et ce, depuis la rentrée 2015.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Rue de Valmy

Le 17 septembre, Hervé Gicquel, Maire de Charenton, le Conseil municipal et la Présidente de l'association des Amis de Georges Guyon, Anne-Marie Plasse-Holden, ont dévoilé à l'école élémentaire Valmy une plaque en hommage à son architecte Georges Guyon. Quelques enfants de l'accueil de loisirs Valmy étaient également présents et fiers de représenter la jeune génération lors de cette cérémonie.



Rue de Paris

La Bibliothèque Pour Tous a organisé, le 16 octobre, une vente de livres dans ses locaux. Les Charentonnais sont venus au 146, rue de Paris pour acquérir des ouvrages à petits prix parmi plus de 200 références de romans, biographies et livres de poche. Prochaines portes ouvertes : samedi 11 décembre de 10h à 18h.



Place de la Coupole

Le Lions Club de Charenton a organisé sa brocante le 16 octobre dernier dans le quartier Liberté, places des Marseillais et de la Coupole.



BERCY 2

Rue du Port aux Lions

Les enfants de l'école maternelle Port aux Lions ont participé, il y a quelques semaines, à la plantation des vivaces dans la grande jardinière de pleine terre qui longe leur école. Avec l'appui des équipes du service Nature et jardins, ils ont planté des iris, des sedums, des hellébores et des plans de thym qui viendront agrémenter leur environnement.

Rue de Paris

Parmi les principaux rendez-vous culturels de la rentrée figurait le spectacle de l'humoriste Kyan Khojandi. C'est avec un immense plaisir que les spectateurs charentonnais ont découvert son show. Son regard drôle, malin et bienveillant sur les choses de la vie, le passage à l'âge adulte et l'importance de transmettre, dans le contexte actuel, a séduit le public.



Rue Gabriel Péri

Les animaux de la ferme pédagogique "TICOA" ont rendu visite aux seniors de la maison médicalisée Gabrielle d'Estrées. Ces moments insolites partagés avec les lapins, poules et cochons d'inde procurent de la détente aux résidents.



Rue de la Cerisaie

Lors de la rentrée scolaire, le Rotary Club Paris Sud Est a été sollicité par la fédération de parents d'élèves de la PEEP du collège la Cerisaie. Le club a accepté de financer l'achat d'ouvrages scolaires afin d'alléger le poids des cartables des élèves de 6^e de l'établissement.

LA SEINE



Hors les murs

Chaque année, une cérémonie commémorative est organisée en juillet à Berné (Morbihan) en hommage aux Résistants qui ont été tués, par les nazis, sur la commune. Un hommage a été notamment rendu au jeune Robert Grenet, Charentonnais âgé seulement de 16 ans, fusillé le 18 juillet 1944 à Berné. Sur la photo, René Le Guénic.

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ
La Maison France services



Le 4 septembre dernier, la Maison France services du Canton de Charenton-le-Pont a été inaugurée dans les anciens locaux de la Poste situé au 3, rue Fragonard à Saint-Maurice. Ce nouvel espace est un guichet unique permettant à tous les habitants de Charenton, Saint-Maurice, Joinville et Nogent-sur-Marne d'avoir accès en un seul et même lieu à un large éventail de services publics.

Déployées depuis 2019, les maisons France Service ont pour objectif de simplifier la relation des usagers aux services publics. C'est la raison pour laquelle ces espaces sont conçus comme des guichets uniques, polyvalents, où il est possible de réaliser plus aisément ses démarches qu'elles soient administratives, fiscales, liées à la santé, à la retraite ou encore à l'emploi.

Les agents communaux présents dans les locaux de la mairie annexe de Saint-Maurice qui abrite le dispositif, ont reçu une formation spécifique, pour pouvoir répondre aux questions des usagers, les accompagner dans leurs démarches dématérialisées comme, par exemple, pour les déclarations de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, la préparation de leur retraite, etc.

Au travers du panel existant de services en ligne, ils les aident aussi à se familiariser avec le numérique.

Ces nouveaux services, disponibles au 3 rue Fragonard, concernent les services publics suivants :

- Caisse d'allocations familiales (hors versements d'allocations)
- Ministère de l'Intérieur

- Ministère de la Justice
- Ministère des Finances Publiques
- Caisse primaire d'Assurance maladie
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Pôle emploi.

A noter : La Ville de Saint-Maurice bénéficiera de la part de l'État d'une subvention de 30 000 euros par an pour faire face aux dépenses générées par ce nouveau service.

Maison France services

**3, rue Fragonard
9440 SAINT-MAURICE**

Horaires d'ouverture

- Lundi 13h30/17h30
- Mardi et mercredi 9h/12h et 13h30/17h30
- Jeudi et vendredi 9h/12h

Contact

Par téléphone : 01.49.76.47.55 ou 56

Par email : saint-maurice@france-services.gouv.fr

SPORT ET MONDE SCOLAIRE

Bouge avec ta classe

En septembre dernier, l'ensemble des classes de CM2 de la ville a eu l'occasion de participer à l'opération "Bouge avec ta classe" en pratiquant des activités sportives. Basket, Volley, Foot, Tennis, Sabre laser, Tennis de table, Escrime, Cirque, Capoeira, Boxe, karaté et enfin Aïkido : il y en avait pour tous les goûts ! Ce projet visant à faire découvrir de nouvelles pratiques sportives a rencontré un vif succès auprès des enfants ainsi que des enseignants et des clubs sportifs.



ABC BOXE

Bon anniversaire

En octobre, l'Académie de Boxe de Charenton-le-Pont a fêté ses 30 ans d'existence. L'ABC a été créée en 1991. La section de boxe française de Charenton fondée en 1977 devient en 1991 l'ABC sous l'impulsion de deux figures emblématiques du club, Pierre Cheng-Shao et de Didier Dischamps, le Président.

En 1995, ils sont rejoints par Webb Khiari. Depuis, après plus de 12 000 cours donnés, aux côtés de tous les membres de l'équipe de l'Académie de boxe, ils n'ont de cesse de transmettre leur passion et de rendre la boxe accessible à tous.



Rejoignez Charenton sur ses réseaux sociaux

Charenton lance son compte Instagram officiel, dédié à la valorisation de son patrimoine au sens large, à ses habitants, ses animations, ses quartiers.



Déjà présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook, la municipalité propose à ses administrés de découvrir le patrimoine culturel et humain de la ville ainsi que les coulisses des événements qu'elle organise sur le compte @villedecharenton

« Le site Internet comme notre page Facebook sont reconnus comme des vecteurs d'image institutionnelle et des canaux d'informations pertinents. Notre page Facebook sert davantage à relayer des informations pratiques issues du site Internet de la Ville ainsi que des collectivités locales voisines, comme Paris Est Marne&Bois ou la Métropole du Grand Paris. Je me réjouis que la ville soit désormais présente sur le réseau Instagram largement utilisé par les jeunes bien sûr, mais qui s'est aussi beaucoup démocratisé auprès d'un plus large public » explique Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au numérique.

Comme le précise Lorenzo Scaglioso, Conseiller municipal en charge des réseaux sociaux, « la Municipalité souhaite développer ses outils de communication numérique, en adéquation avec les usages des Charentonnais et leurs attentes d'informations de proximité. Avec Instagram, nous complétons ce dispositif en ouvrant une voie de communication interactive par l'image ».

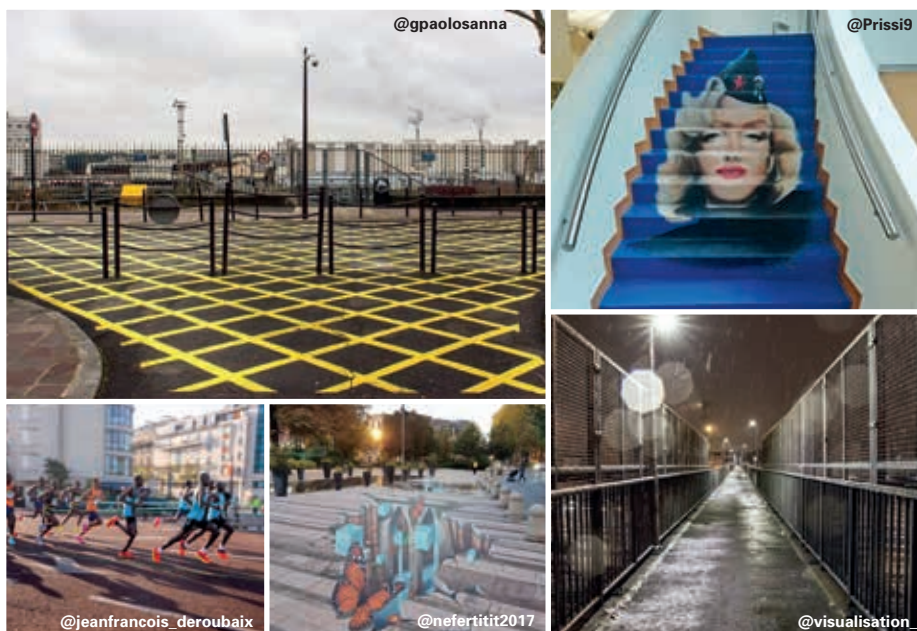
L'objectif est aussi de sensibiliser le jeune public, adepte des réseaux sociaux, aux événements de la ville. Pour cela, notre page Instagram aura un aspect dynamique et vivant, comme une vitrine de la vie charentonnaise avec les informations, les retours en images et les stories...



@villedecharenton



Charenton-le-Pont



Beaucoup de photographes, amateurs ou professionnels, font de beaux clichés de notre ville. Nous souhaitons pouvoir relayer leurs photographies qui mettent en valeur Charenton. Nous vous proposerons d'être acteurs de cette page, d'envoyer vos photos de Charenton sur la page Instagram de la ville.

“

Les meilleures photos seront partagées sur la page Instagram de la ville.

N'hésitez plus et rejoignez

@villedecharenton

”

Sans oublier les autres médias numériques

Afin d'en savoir plus sur l'actualité de Charenton, vous pouvez suivre les autres supports numériques de la ville : le site Internet Charenton.fr, Facebook, YouTube, la Newsletter hebdomadaire et l'Application Charenton où vous retrouvez les actualités essentielles et la possibilité de signaler un problème où que vous soyez dans la ville, à partir de votre smartphone. Quelles que soient vos habitudes, restez connecté avec les médias numériques de la ville !

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines, directement dans votre boîte mail.

Inscriptions : www.charenton.fr/newsletter



PLAN VÉLO

Les premiers chiffres de la consultation

Initiée le 3 juillet, la phase participative du Plan vélo a pris fin le 30 septembre. Avec le plan vélo, la Municipalité souhaite adapter la Ville d'aujourd'hui aux besoins de demain et faire de Charenton une ville plus apaisée et toujours aussi agréable à vivre. Cette mutation forte, la Ville a tenu à la construire avec la participation des habitants qui ont été nombreux à répondre présent puisque cette consultation a suscité 600 contributions. Preuve que les questions liées aux nouvelles mobilités et à la démocratie participative sont deux thématiques qui font parfaitement écho aux attentes des habitants.



La consultation du Plan Vélo a suscité 600 contributions.



80 participants ont choisi leurs emplacements favoris pour les bornes de gonflage et réparation

Les 5 emplacements arrivés en tête sont :

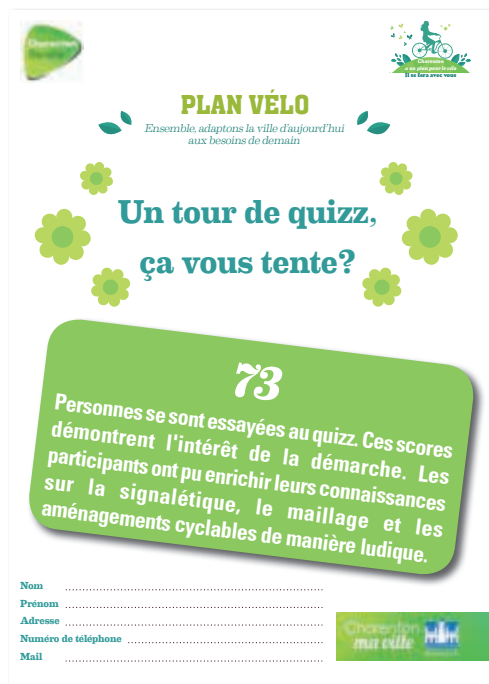
- 16, avenue Jean Jaurès
- 43, rue de Paris
- Place de la Coupole
- 3, avenue du Général de Gaulle
- 5, avenue de la Liberté



85 participants se sont prononcés sur leurs emplacements préférés pour les futurs arceaux.

Les 6 emplacements arrivés en tête sont :

- 12, avenue Jean Jaurès
- 8, avenue du Général de Gaulle
- Place des Marseillais (ex aequo)
- 8, rue Kennedy (ex aequo)
- 107, rue de Paris
- 3, place Henri IV



Retrouvez dès à présent l'ensemble des contributions et dans quelques semaines les réponses aux questions ainsi suscitées sur lafabriquecitoyenne.charenton.fr

USAGE DE L'ESPACE PUBLIC : VOUS AVEZ UNE IDÉE SUR LA QUESTION ?



Un module concertatif du Plan vélo interrogeait les participants sur la meilleure manière de partager l'espace public. Les contributeurs ont été nombreux à s'interroger et, via une carte interactive, à pointer les sites nécessitant une attention particulière afin de faire harmonieusement cohabiter tous les modes de déplacements.

Les axes ayant suscité le plus d'intérêt sont les suivants :



JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un moment partagé et engagé



Plus de 900 participants ont pu profiter des 43 animations de la journée du développement durable sous un soleil radieux. Enfants comme adultes ont découvert des activités ludiques et pédagogiques autour de la réduction des déchets et de la préservation de la biodiversité sur et autour de la place Aristide Briand. Parmi les ateliers présentés : fabrications de tawashi, de petits robots et de nombreux objets composés uniquement de matériaux de récupération, informations sur les économies d'énergie, trocs de livres, découverte des jardins partagés et du patrimoine arboré et une collecte de 42kg de déchets par les bénévoles des "Loups de la Marne" (Léo Club) et les éco délégués du collège La Cerisaie.



Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

ÉVÉNEMENT

Défi "familles zéro déchet"

Le 28 septembre dernier, en présence du Maire et de Marie-Hélène Magne, adjointe au Maire et Vice-Présidente de l'EPT, 74 familles étaient réunies pour le lancement de la 2^e édition du Défi Familles zéro déchet, défi organisé par ParisEstMarne&Bois, l'association Ecocityzen et la Ville. Les familles ont ainsi été regroupées en 10 équipes, le but étant de réduire au maximum ses déchets. Après une présentation du défi ainsi qu'une première sensibilisation à l'enjeu de la réduction des déchets, les familles ont été invitées à peser leurs déchets pour suivre les progrès qu'elles réaliseront tout au long de l'année. Elles ont également récupéré un kit "zéro déchet" avec notamment des contenants facilitant l'achat en vrac.

Concours des balcons et jardins fleuris



Les 3 premiers prix dans chaque catégorie du concours des balcons et jardins fleuris ont reçu leurs prix le 25 septembre dernier, place Briand, dans le cadre de la Journée du Développement Durable. Félicitations à tous les Charentonnais jardiniers amateurs et passionnés, qui fleurissent et entretiennent leur jardin, balcon, immeuble collectif et commerce, embellissant ainsi notre cadre de vie ! Découvrez les heureux gagnants et leurs belles réalisations sur le site www.charenton.fr/environnement

Les gagnants ont reçu leurs récompenses des mains du Maire de Charenton, Hervé Gicquel, de Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire chargée du Développement Durable et de l'Ecologie urbaine et du Député Michel Herbillon, en présence des membres du jury dont Alexandre Hennekinne, Directeur général de l'école Du Breuil et de Lucia Lourenco, Manager à Carrefour Bercy2, le partenaire du concours, qui leur a offert de très beaux cadeaux.



AVENUE JEAN JAURÈS

Au programme : réaménagement de la voie et ravalement du Complexe sportif

Parallèlement aux travaux de réhabilitation de la piscine municipale et la modernisation du réseau de distribution d'eau potable qui vient de s'achever, la ville a complété ces interventions par une opération de réaménagement de cette rue et un ravalement de la façade du complexe sportif.

Ce projet ayant été pensé de manière globale et impactante pour le cadre de vie de ce quartier, la Municipalité a souhaité informer les riverains lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 11 octobre dernier.

Les grands principes du réaménagement

Lors de cette rencontre, les grands principes de l'opération ont pu être posés à savoir :

- Réduire la largeur de chaussée pour la circulation des véhicules en modifiant également le plan de circulation existant,
- Aménager en zone de rencontre cet espace public de façon à permettre la création d'un lieu de circulation apaisée avec priorité donnée aux piétons, puis aux cyclistes et enfin aux véhicules
- Créer un effet de plateau surélevé pour

faire ralentir les véhicules,

- Végétaliser les espaces disponibles,
- Elargir les trottoirs de façon à faciliter le cheminement des piétons et l'activité commerciale,
- Créer un parvis devant le marché aux comestibles et la piscine avec la possibilité, les jours de marché, de pouvoir fermer la

Mise en sens unique de l'avenue Jean Jaurès

Les objectifs et les principes du réaménagement conduisent à la mise en sens unique de la rue Jean Jaurès entre la rue Victor Basch et l'avenue Stinville (dans le sens rue Victor Basch vers l'avenue Stinville).

Pour les jours de marché, il sera proposé de :

- fermer l'avenue Jean Jaurès entre la rue Victor Basch et l'avenue Stinville de façon à permettre un meilleur accès au marché aux comestibles et aux commerces de la rue,
- interdire le stationnement,

Pour ce faire, une déviation sera mise en place par les voies adjacentes dès l'intersection de l'avenue Jean Jaurès avec d'une part la rue du Général Leclerc et d'autre part avec

l'avenue Stinville.

Calendrier prévisionnel

Aménagement de l'avenue Jean Jaurès

- Début novembre-mi-décembre : Aménagement du trottoir côté pair
- Mi-janvier - fin mars 2022 :
 - 1- Aménagement du trottoir angle rue Stinville
 - 2- Aménagement du trottoir angle rue Victor Basch
 - 3- Aménagement du parvis devant le marché (l'accès piéton sera maintenu)
 - 4- Aménagement de la chaussée et finitions
 - 5- Plantations

Ravalement du complexe sportif

- Début janvier pour une durée prévisionnelle de 3 mois

voie de façon à transformer le site en une place piétonne,

- Utiliser des matériaux qualitatifs pour matérialiser et identifier le lieu
- Mettre en oeuvre des mobiliers urbains de qualité.

Ravalement du complexe sportif

Pour parachever ce réaménagement ainsi que la réhabilitation de la piscine et du Palais des sports, la Municipalité a décidé de procéder au ravalement complet de la façade de la structure sportive.

Quelques chiffres

400 000 euros seront nécessaires pour l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès. La réhabilitation du complexe sportif (dont la piscine) s'élève à environ **15 millions d'euros**. Le financement du ravalement du complexe sportif est estimé à **160 000 euros**.

Une pléiade de nouveaux services dans les médiathèques

Au moment où la médiathèque des Quais fête ses 40 ans, la Ville multiplie les nouveaux services proposés par cette structure et son alter ego de Bercy. Nouveaux supports mis à disposition, nouveaux usagers mieux ciblés et, en particulier, les publics empêchés, sont au programme de cette forte mutation de ce secteur culturel.



La Médiathèque numérique évolue

Le service de vidéo en ligne adapte son offre aux personnes sourdes et malentendantes, aux personnes ayant une déficience visuelle, ainsi qu'aux personnes dyslexiques, et, ceci, notamment grâce aux sous-titres sourds et malentendants, à l'audiodescription, et à la police OpenDyslexie proposée pour les sous-titres.

Médiathèque Numérique est un service fourni par Arte Vod et UniversCiné.

L'adhésion aux médiathèques de Charenton-le-Pont vous permet de visionner 3 films par mois du catalogue Médiathèque Numérique

Plus de 5000 films sont à votre disposition à partir du portail des médiathèques (des nouveautés, des classiques, tous les genres sont représentés et pour tous les publics).

Des livres numériques pour tous les abonnés

Ce service est gratuit et accessible pour tous les abonnés des médiathèques, ayant une carte de prêt en cours de validité. Il vous permet d'emprunter à distance des livres numériques en les téléchargeant sur différents supports : tablettes, liseuses, smartphones, ordinateurs. Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 livres numériques simultanément, pour une durée maximale de 1 mois.

Vous devrez obligatoirement utiliser Adobe Digital Editions (ADE) afin d'emprunter un livre numérique (format epub).

Des nouveautés romans et romans policiers pour un public adulte, vous sont proposés dans un premier temps. Plus de 170 titres s'offrent à vous. Cette collection s'enrichira en permanence.

Un guide d'utilisation est proposé sur le portail des médiathèques.

En cas de difficultés, les bibliothécaires du Pôle Ressources à la Médiathèque des Quais peuvent aider les adhérents dans l'utilisation de ce service.



[Delphine HERBERT]

**Adjointe au Maire
en charge de la Culture**

Nos deux médiathèques sont de véritables lieux de vie, de culture, d'éducation et de partage, qui favorisent le bien vivre ensemble.

Dans ce cadre, un travail important a été mené ces dernières semaines afin de rendre accessibles les services proposés par ces lieux culturels à tous les Charentonnais y compris pour les publics empêchés ou souffrant d'un handicap.

Venez vous inscrire, c'est gratuit pour tous les Charentonnais et n'hésitez pas à vous rendre sur le portail des médiathèques pour découvrir en détail tous les services et animations proposés : <https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

"Place 36", un nouvel Espace pour les 13 ans et plus



Le 16 octobre dernier, le Maire, Hervé Gicquel a inauguré un nouvel espace, nommé "Place 36", à la médiathèque des Quais.

Ce nouveau fonds dont la marraine est l'autrice Carole Trebor, est dédié aux lecteurs de 13 ans et plus et se compose de romans, BD, revues, etc. Il tire son nom de l'histoire du bâtiment. En effet, à l'origine, la médiathèque des Quais émane d'un ancien parking situé 36, quai des Carrières. L'idée a donc été d'apposer le nom "place" en référence aux anciens stationnements et à l'espace que les adolescents doivent trouver dans la société en général et à la médiathèque en particulier entre le secteur jeunesse et celui des adultes, et 36 pour l'adresse de l'établissement.

Des projets gravitent déjà autour de ce fonds :

- "Et si on lisait ?" avec une classe de première du Lycée polyvalent Robert Schuman et des étudiants de l'UPEC,
- "Sur ta carte" une vidéo de présentation de coups de cœur par une lectrice,...

D'autres projets sont encore en construction comme, à titre d'exemple, la création d'un club de lecture, l'intégration de documents de pop culture, etc.

INSCRIPTION SIMPLE ET GRATUITE

Pour pouvoir bénéficier de tous ces services, il suffit de s'inscrire dans les médiathèques. L'inscription est gratuite pour tous les Charentonnais sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les mineurs, l'inscription nécessite la présence d'un parent ou d'une autorisation parentale écrite.

Des outils pour les personnes en situation de handicap

La médiathèque des Quais propose de nouveaux outils à destination des personnes en situation de handicap :

- Le prêt de 3 lecteurs Victor (liseuses de livres parlés numériques capable de lire des livres audio DAISY),
- L'utilisation de clavier braille, clavier agrandi...

Des documents adaptés à tous

Les médiathèques de Charenton proposent à leurs abonnés de nouveaux documents :

• Pour les jeunes :

- pour les dyslexiques : des premières lectures et des romans (ouvrages adaptés en lecture facilitée : mise en page, coloration, ...),
- pour les déficients visuels : des albums en braille, des livres-lus, des livres-CD, des romans en gros caractères,
- pour les déficients visuels et auditifs : des DVD sous-titrés et en audiodescription.

• Pour les adultes :

- des ouvrages à destination des parents ayant un enfant en situation de handicap pour mieux comprendre les particularités de leur enfant,
- des ouvrages pour l'apprentissage et la pratique de la langue des signes
- des documentaires sur la dyslexie,
- des livres audio au format Daisy pour les personnes en situation de handicap,
- des livres audio sur CD (livres lus) et des romans et revue en gros caractères pour les lecteurs déficients visuels,
- des documents et revues FLE pour les personnes allophones,
- des DVD sous-titrés et en audiodescription pour les adultes malentendants ou malvoyants.

REPRISE DES ANIMATIONS

En plus de tous ces nouveaux services, les médiathèques reprennent leurs animations pour tous les publics. Toutes les semaines des animations vous sont proposées.

Renseignements et inscriptions sur le portail des médiathèques ou au 01.46.76.69.00.

A NOTER

Les services mis en place à destination des publics empêchés ou handicapés tels que des livres chez soi, documents et outils adaptés, livres numériques,... sont en partie financés grâce à l'obtention d'une subvention obtenue auprès du Centre National du Livre.



Les médiathèques de Charenton proposent un nouveau service gratuit baptisé "Des livres chez soi". Il s'agit d'un service de portage à domicile de documents (livres, revues, CD, DVD, livres lus...) accessible à toutes les personnes âgées habitant Charenton et ne pouvant se déplacer.

Les personnes intéressées peuvent contacter la médiathèque des Quais pour se renseigner sur le service ou pour prendre RDV

- par téléphone au 01 46 76 69 00
- par mail : mediatheques@charenton.fr
- sur le site Internet des médiathèques : <https://mediatheques.charentonlepont.fr/index/formulairecontact>

Les bibliothécaires s'entreprendront avec vous pour déterminer :

- vos préférences en matière de supports de lecture, comme les livres légers, en gros caractères ou en caractères pas trop petits, les textes lus en CD ou MP3, les magazines...
- vos goûts en matière de musique, films et lecture (romans historiques, policiers, romans d'amour, du terroir, témoignages...)
- les difficultés rencontrées pour accéder aux documents : mobilité, poids des livres, problèmes visuels...

A savoir : si vous n'êtes pas encore inscrit à la médiathèque et que vous souhaitez bénéficier de ce service, les bibliothécaires feront l'inscription à distance et vous remettront votre carte d'abonné lors de votre première rencontre.

103 184
DOCUMENTS À DISPOSITION
DANS LES MÉDIATHÈQUES

4 104 **CHARENTONNAIS**
ADHÉRENTS DE L'UNE DES
MÉDIATHÈQUES

103 576 **PRÊTS**
RÉALISÉS EN MOYENNE
CHAQUE ANNÉE

La grainothèque

Une grainothèque a été installée et inaugurée le 18 septembre à la médiathèque des Quais à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Ce lieu destiné à la conservation et à l'échange de graines a été réalisé par l'artiste plasticienne charentonnaise Daphnée Dejay.

Ouverte à tous, la grainothèque fonctionne sur la base du troc et, à ce titre, afin que ces échanges puissent perdurer, il est important d'avoir en tête que lorsque l'on se sert, on se doit également de déposer des graines même si ce dépôt n'est pas réalisé simultanément.

Il est également demandé aux personnes souhaitant bénéficier de ce service de ne se servir que si elles sont assurées de pouvoir les semer.

Enfin, chacun est appelé à ne prendre que les graines dont il a besoin (en se rappelant qu'une graine équivaut à un plant) tout en pensant à en laisser pour les autres.

Pour déposer des graines, il suffit de les placer dans un sachet vide mis à disposition dans la grainothèque. Différents sachets, sont proposés en fonction des semences (fruits, fleurs, légumes) Il est important de noter sur le sachet :

- Le nom de la semence
- Le lieu de la récolte
- La date de la dépôt

Il est également possible de noter au dos du sachet d'autres informations utiles pour la personne qui la plantera (emplacement pour la planter : soleil ou ombre, arrosage, ...)

Une fois le sachet bien étiqueté, il ne reste plus qu'à le déposer dans le compartiment qui lui correspond (classement par ordre alphabétique)

A noter : ne pas déposer de graines hybrides F1 (graines du commerce ou issues de plantes produites à partir de graines du commerce) dans la grainothèque. Elles sont stériles ou donnent des plantes qui dégénèrent.



MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

36, quai des Carrières

94220 Charenton

Téléphone : 01.46.76.69.00

Horaires : mardi : 14h - 19h • mercredi : 10h - 18h •

jeudi : 14h - 18h • Vendredi : 14h - 19h • Samedi : 10h - 18h

Une boîte de retour est à votre disposition à l'extérieur de la médiathèque lors de la fermeture.

MÉDIATHÈQUE DE BERCY

7-9, rue du Nouveau Bercy

94220 Charenton

Téléphone : 01.46.76.65.00

Horaires : mardi : 14h - 18h • mercredi : 10h - 18h •

vendredi : 14h - 19h • samedi : 10h - 18h

PORTAIL DES MÉDIATHÈQUES

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

SANTÉ PUBLIQUE

Sport sur ordonnance



Après la mise en place du sport sur ordonnance au bénéfice des adultes en 2017, la Municipalité a décidé d'agir en facilitant l'accès au sport thérapeutique en direction des moins de 18 ans.

Le sport sur ordonnance repose sur le constat que la pratique d'une activité physique peut significativement améliorer l'état de santé, limiter les maladies chroniques ou les affections longues et prévient les risques liés au surpoids.

La pratique sportive est proposée en liaison avec le médecin traitant qui fait la prescription sur ordonnance et des éducateurs formés. Le programme qui est proposé aux jeunes tient compte de l'importance de redonner du plaisir et du bien-être à bouger, tout en profitant de loisirs et d'activités ludiques.

Les séances auront lieu tous les lundis dans la salle Jean Mermoz, située au 4 rue de la Mairie à Charenton, et se dérouleront de 17h à 18h30.

Si vous avez moins de 18 ans, en situation de surcharge pondérale ou souffrant d'une Affection de Longue Durée*, lancez-vous dans l'aventure et, tout en vous amusant, venez prendre goût à l'activité physique !

* Reconnue par l'Assurance Maladie.

Renseignements : CCAS@charentonlepont.fr

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Assemblée plénière

Le 29 septembre dernier s'est tenue l'assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale de Charenton, Saint-Mandé, Saint-Maurice, après plusieurs reports dus aux restrictions sanitaires. Ce sont plus d'une cinquantaine de professionnels, d'acteurs de terrain et d'usagers qui ont participé à cet événement. La séance s'est ouverte avec les discours d'Hervé Gicquel, Président du CLSM, d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice et de Alain Assouline, Maire-adjoint à Saint-Mandé. La thématique de la soirée a porté sur la santé mentale et la Covid-19, l'habitat inclusif et les projets sur le territoire du CLSM présentés par les associations Agate, l'œuvre Falret, Eliahs, Vivre et Devenir, Tout Azimut, le Samsah de l'Institut du Val Mandé, sans oublier la psychiatrie avec les Hôpitaux de Saint-Maurice et le CMPP APSI pour la pédopsychiatrie.

Des groupes de travail sont ouverts et portent sur "les actions du Conseil Local de Santé Mentale sur la crise post-COVID-19", "Le partenariat" et "L'habitat et l'accompagnement à domicile".

Si vous souhaitez rejoindre un de ces groupes, vous pouvez vous adresser au Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux au 01.45.18.36.18.

CONSULTATION DES HABITANTS

Partagez vos besoins et vos pratiques autour des thématiques sociales

Le territoire *Paris Est Marne et Bois* et les 13 communes qui le composent souhaitent approfondir leurs connaissances sur les besoins et les attentes des habitants autour de grandes thématiques sociales (vieillesse de la population, santé, insertion professionnelle et sociale, accès au droit, logement, handicap...). A cette fin, une étude approfondie a été lancée autour de ces sujets et une enquête diffusée jusqu'au 15 novembre auprès des habitants de l'intercommunalité devra contribuer à identifier les offres de services les plus adaptées à développer.

Cette présente démarche a été engagée avant le début de la crise sanitaire que nous traversons actuellement et n'est donc pas liée directement au contexte COVID-19, même si quelques questions sont en rapport avec ce contexte particulier.

Ce questionnaire (téléchargeable via le QR code ci-contre) est entièrement anonyme et ne nécessite qu'une dizaine de minutes. Alors, n'hésitez pas à contribuer à ce dispositif avant le 15 novembre.



PETITE ENFANCE

Le RAM devient le RPE

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ont été créés en 1989, à l'initiative de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) dans le but d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation.

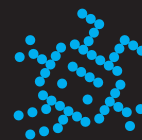
Au fil des années, les missions des Relais Assistants Maternels (RAM) ont évolué en élargissant leur champ d'actions auprès des gardes d'enfants à domicile. Devenant également un lieu d'information sur l'ensemble des modes d'accueil pour les parents et un lieu d'animation pour les enfants, les RAM accueillent désormais un public varié. La loi ASAP- Accélération et Simplification de l'Action Publique du 7 décembre 2020, vient affirmer cette évolution des missions, en modifiant l'appellation des RAM en Relais Petite Enfance (RPE).

Ainsi, le Relais Assistants Maternels de Charenton, ouvert en 2015, sera désormais appelé Relais Petite Enfance (RPE).



Citoyens

< DE DEMAIN >



Charenton "Ville amie des enfants"



d'un plan vélo, c'est-à-dire le déploiement d'aménagements, la reprise du programme "permis vélo" et le dispositif pass'vélo pour les foyers modestes.

Citons aussi la surveillance du renouvellement de l'air dans les établissements ainsi que la végétalisation des cours d'écoles et de rues aux abords des établissements scolaires pour rendre les cours plus respirables notamment en périodes plus chaudes en créant des îlots de fraîcheur.

Le souhait de créer les mêmes conditions d'accès aux loisirs pour les filles et les garçons

Cet élément implique une sensibilisation des professionnels de la petite enfance autour du thème de l'égalité filles/garçons, l'intégration dans le projet d'école du thème de l'égalité filles/garçons et la mise en place d'activités favorisant la mixité.

Une prise en compte des problématiques d'accès à l'école pour certains enfants

Pour cela, le sujet d'une plateforme de soutien scolaire est en réflexion. Une aide aux devoirs personnalisée en faveur des enfants de 6/11 ans sera également proposée. Sur les périodes de vacances, le dispositif "Vacances apprenantes" permettra un soutien supplémentaire.

Ils pourront également bénéficier de stage de remobilisation scolaire durant les vacances pour les 6/12 ans, d'un soutien renforcé sur l'accompagnement méthodologique, d'une aide aux devoirs avec un accompagnement personnalisé pour les jeunes de 11/17 ans et enfin d'un soutien des jeunes jusqu'à 25 ans grâce à une aide financière autour d'un "projet éducatif".

L'animation d'espaces formels et informels de consultation et d'expression

Ces dispositifs viseront tous les enfants et les jeunes pour les associer aux projets de la ville.

Depuis plusieurs années, la Ville de Charenton, a impulsé des actions en faveur du bien-être des enfants, de la lutte contre les exclusions et a mis en place un parcours éducatif de qualité dès le plus jeune âge. Les structures d'accueil des enfants et des jeunes s'efforcent de développer des actions en faveur de la culture, du sport, de la nutrition et du développement durable.

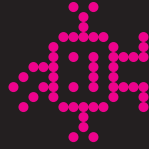
La volonté d'inscrire Charenton dans le dispositif "Ville Amie des Enfants" participe à ce besoin de renforcer les actions autour des axes suivants : la lutte contre la

pollution de l'air, l'égalité filles-garçons, l'accompagnement à la scolarité et le développement de nouvelles instances de concertation favorisant ainsi la participation active des enfants et des jeunes.

La ville s'inscrit donc dans ce dispositif qui passe par un plan d'action municipal pour les années 2021/2026 qui se décline en plusieurs points.

La lutte contre la pollution de l'air et aux abords des lieux éducatifs et sportifs

Celle-ci passe notamment par l'existence



L'élaboration d'une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville

Elle repose sur plusieurs actions : sensibilisation des enfants et du personnel d'animation au genre et à l'égalité garçons/filles, participation active au réseau Ville Amie des Enfants, mise en place de bancs de l'amitié dans chaque ALSH, participation au prix littéraire UNICEF et formation des élus et représentants des différents services.

L'obtention du titre "Ville Amie des Enfants"

Tous ces axes de travail et ces réflexions ont permis à la Ville de Charenton d'obtenir le titre "Ville Amie des Enfants".

En date du 2 avril 2021, des représentants de la Ville ont d'abord été auditionnés par un jury de l'UNICEF puis le lundi 4 octobre 2021, la cérémonie de remise officielle

du titre "Ville Amie des Enfants" a eu lieu à l'école élémentaire Valmy en présence d'enfants, de Madame Lefrançois, Présidente du Comité UNICEF Ile-de-France EST, de Monsieur le Maire, d'adjoints au Maire, de représentants des services municipaux, de directeurs d'école, d'un représentant du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

A cette occasion, la charte "Ville Amie des Enfants" a été signée. Les enfants présents avaient préparé un discours marquant leur attachement à la Ville.

Le lieu de la cérémonie (choix symbolique car le premier banc de l'amitié y a été mis en place) avait été décoré de fresques réalisées par les enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires.



Discours des enfants lors de la Cérémonie "Ville Amie des Enfants"

Monsieur Le Maire,
Madame Lefrançois, Présidente du comité UNICEF Ile-de-France EST,
Mesdames, Messieurs les directeurs et directrices d'Ecole et d'accueil de loisirs,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux d'être parmi vous ce soir à la cérémonie "Charenton, Ville amie des enfants", particulièrement fiers d'être ici pour représenter les enfants de l'Ecole Valmy élémentaire mais aussi tous les enfants charentonnais.

Nous, enfants charentonnais, tenons à remercier tous les adultes présents ici ce soir, de nous mettre à l'honneur, nous enfants d'avoir réussi à obtenir ce très beau titre de Ville amie des enfants, mais aussi vous remercier pour toutes les belles actions mises en place au sein de nos écoles, Accueils de loisirs, sans oublier les crèches les clubs sportifs et les espaces culturels. Ce soir, nous souhaitons vous présenter une affiche réalisée par NOUS, élèves de CM2 de l'école Valmy élémentaire, avec l'aide d'Emmanuelle, la directrice de l'accueil de loisirs.

C'est une affiche que nous souhaiterions accrocher à l'entrée de notre école. Nous en sommes très fiers.

Lisa, Clémence, Eva, Antoine, Mariam, Iris, Athis et Naëlle.



NOUVEAUTÉ

Voiture électrique : le droit à la prise

Pouvoir brancher son véhicule dans le parking de la copropriété est aujourd'hui un droit. Afin de mener ce type de projet, il est nécessaire de se rapprocher au préalable de votre syndic ou de votre bailleur pour engager une démarche concertée.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tout utilisateur de véhicules électriques qui réside dans une copropriété peut invoquer le droit à la prise pour installer à ses propres frais une solution de recharge sur sa place de parking. Précédemment, seuls les parkings clos et fermés étaient concernés. Le décret n° 2020-1720 du 24 décembre 2020 étend désormais ce droit aux parkings ouverts.

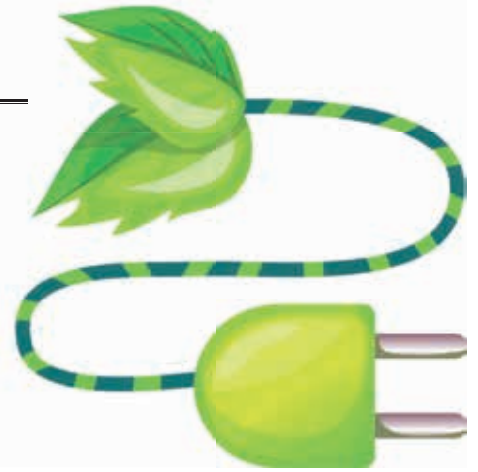
Après un rapprochement avec le syndic ou le bailleur et avant de procéder aux travaux, le locataire ou l'occupant doit informer le propriétaire de son projet en joignant une copie au syndic de copropriété, par lettre recommandée avec accusé réception. Le propriétaire quant à lui s'adresse directement au syndic. Il est nécessaire à ce stade de prendre contact avec un installateur afin

d'obtenir un devis. Après signature du contrat avec l'installateur, lui et le syndic ont deux mois maximum pour signer une convention définissant les conditions d'accès et d'intervention du prestataire aux parties communes pour l'installation, la gestion et l'entretien des équipements de recharge.

Le projet d'installation doit comprendre une description précise des travaux à entreprendre, accompagnée d'un plan ou d'un schéma, sauf si l'établissement de ce document a été rendu impossible du fait du propriétaire. Dans un délai de trois mois suivant la réception de la demande, le copropriétaire notifie au syndic sa demande d'inscription de la question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Le propriétaire ou le syndic ne peuvent s'opposer à l'équipement des emplacements de stationnement d'installations sans motif sérieux et légitime.

L'installation d'une borne de recharge ne fait pas l'objet d'un vote par le syndicat des copropriétaires. Mais quel que soit le cas de figure, un passage en assemblée générale est requis pour présenter le projet de travaux. Pour cela, le syndic inscrit le sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale qui fera l'objet d'une simple information.

Si aucune opposition n'a été relevée, une convention doit être signée entre le propriétaire ou le syndic et le prestataire de service pour

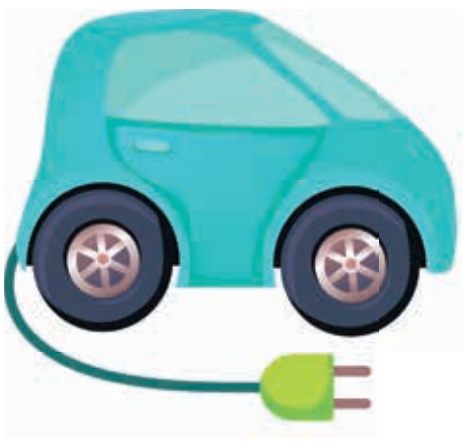


définir les conditions d'installation, de gestion et d'entretien des équipements de recharge électrique.

Et si le syndic s'oppose ? Le syndic peut dans un délai de six mois s'opposer aux travaux via une saisine du tribunal d'instance du lieu de l'immeuble (dont il notifie une copie au demandeur) ou décider de la réalisation de tels travaux afin d'équiper l'ensemble des places de stationnement de l'immeuble. Si ces travaux n'ont pas été réalisés dans ce délai, le demandeur peut effectuer son installation.

Crédit d'impôt. Propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit d'une résidence principale ou secondaire bénéficient du crédit d'impôt transition énergétique. Son montant est à hauteur de 75 % du prix de l'équipement, dans la limite de 300 € (frais de pose inclus) par système de charge et limité à un seul équipement pour une personne seule et à deux bornes pour un couple.

www.avere-france.org



HYGIÈNE ET PROPRETÉ PUBLIQUE

Contre les rats, ensemble on est plus forts !

Présence accrue de ces rongeurs sur Paris, chantiers divers en cours à la périphérie de la ville, présence du métro sont autant de facteurs qui expliquent la présence de rats dans les rues de Charenton. A ce titre, Charenton, via le territoire *Paris Est Marne&Bois* a mis en place depuis plusieurs années un plan d'action visant à les éradiquer. Des campagnes de dératisation des réseaux d'assainissement sont donc assurées, à minima une fois par an, comme ce fut le cas en septembre dernier.

Toutefois, pour que ce plan d'action soit efficace, la collectivité ne peut

rester seule à agir et uniquement sur l'espace public. C'est pourquoi elle en appelle aux bailleurs sociaux et aux copropriétés afin qu'ils procèdent le plus régulièrement possible à la dératisation de leurs parties communes mais aussi à leur entretien afin de ne pas favoriser le développement de ces nuisibles.

Dans ce cadre, enfin, la vigilance de chacun est sollicitée sur l'entreposage des déchets. En effet, la présence de nourriture constitue la raison principale de la multiplication de rats dans l'espace privé et l'espace public.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une "heure silencieuse pour tous" à Carrefour Bercy 2

Dans le cadre de ses efforts pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et en partenariat avec l'association Autisme France, l'enseigne Carrefour a développé depuis quelques mois "une heure silencieuse" hebdomadaire le lundi, de 14h à 15h dans plus de 1 240 magasins dont celui du centre commercial Bercy 2.

Durant l'heure silencieuse, la luminosité dans le magasin est réduite, la musique, les annonces micro et radio sont coupées et les appareils de nettoyage ne peuvent être utilisés. Une attention particulière lors de l'accueil en caisse est également déployée pour que ces personnes puissent passer en priorité.

L'heure silencieuse est une première étape du plan d'action plus large qui comprendra entre autres, une facilitation de l'accès prioritaire aux caisses et la mise en place de nouveaux pictogrammes en magasin, plus inclusifs, prenant davantage en compte les différentes formes de handicap.



Q2ER

8^e édition de l'opération Quand Élèves et Entreprises se Rencontrent

"Quand Elèves et Entreprises se Rencontrent" revient pour une 8^e édition. Il s'agit d'une action co-construite entre les villes de Charenton, Saint-Maurice, le lycée Robert Schuman, le Club d'entreprises Gravelle Entreprendre et l'EPT ParisEstMarne&Bois.

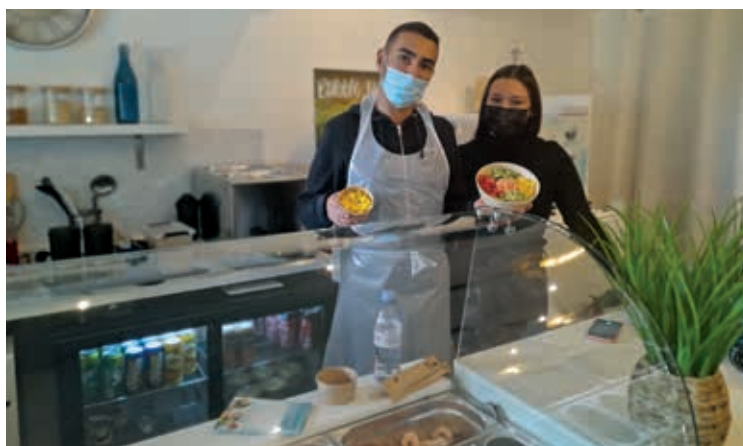
L'objectif premier est de rapprocher le monde de l'éducation du monde du travail et permettre aux élèves de seconde du Lycée Robert Schuman d'être mis en relation avec des professionnels de tous secteurs au travers de différentes séquences qui se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Les professionnels sont invités à participer ou à faire participer ses collaborateurs afin de représenter son établissement. Leur mission consistera à intervenir au lycée Robert Schuman, le 16 février 2022 de 8h à 10h30, pour évoquer leur métier et leur parcours.

La direction de l'économie et de l'emploi reste à la disposition de tous pour toute information complémentaire par mail eco@charenton.fr ou par téléphone au 01 46 76 50 03.

NOUVEAU

Esprit Poké



Charenton n'échappe pas à la mode du poké bowl à base de riz, poisson cru, crudités et fruits. Un nouveau restaurant spécialisé dans ce plat hawaïen vient d'ouvrir rue de Paris. Théo et Louana sont heureux d'ouvrir "Esprit Poké" depuis quelques semaines. Le poké bowl se compose toujours d'une base de protéines, du poisson en général ou de poulet, bœuf mariné ou encore falafel pour la version végétarienne. On y ajoute ensuite des fruits comme de la mangue et de la grenade et des crudités comme de l'avocat et des fèves d'edamame. Dans un sourire, Théo explique "C'est un plat équilibré qui séduit de plus en plus les papilles européennes. Nos produits sont frais et variés, nous préparons tout nous-même. Il y a plusieurs tailles, pour répondre à tous les appétits."

L'autre spécialité de la maison ? Le Bubble tea, un thé vert ou noir parfumé aux saveurs fruitées et agrémenté de perles. Le succès de ces boissons d'origine chinoise ne se dément pas et les clients apprécient déjà la diversité des parfums proposés.

42, rue de Paris - Tél.01.43.68.38.60 - Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h - FB et Instagram Espritpoke - Sur place, en livraison, à emporter.

Les Charentonnais ont du talent

Les Charentonnais ont du talent ! Sur le territoire charentonnais résident de nombreux auteurs et illustrateurs.

Régulièrement, la rédaction du *Charenton magazine* reçoit des exemplaires de ces ouvrages, bandes dessinées, poèmes et autres essais. Ce mois-ci, trois Charentonnais présentent de nouveaux ouvrages.



FRANÇOIS QUÉMÉRÉ

Les aventures d'Alice Brindherbe

Moulin à vent, moulin à eau, scierie, bateau à roues à aube, dynamo de vélo... Tout tourne autour d'Alice et de ses amis. Grâce à l'eau, le vent ou les mollets du papa d'Alice, les enfants découvrent l'énergie - gratuite et naturelle - fournie par toutes ces mécanismes. Voilà le cadre posé des aventures d'Alice Brindherbe, une jeune fille bien de notre époque.

Dégourdie, curieuse et indépendante, elle va découvrir, au fil des albums de cette nouvelle série, des thèmes environnementaux d'actualité, tels que la biodiversité, le végétarisme, le rapport aux animaux... Le tout sous la plume et le pinceau plein d'humour et de délicatesse de François Quéméré, dont ce sont les premières publications jeunesse.

Editions plume de carotte - 9,90 €



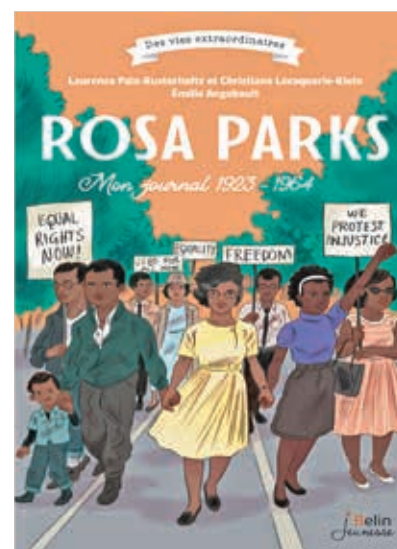
DANIÈLE WASSERMAN
JOSIANE VALIN (CONTRIBUTEUR)

A 40 ans, nous aurons un cinéma

L'âge d'or du cinéma d'art et d'essai

Après la 2^{de} Guerre mondiale, Danièle et Roger Wasserman se marient à peine sortis de l'adolescence. Tous deux se promettent d'avoir un cinéma avant quarante ans. N'ayant pas de fortune personnelle, ils travaillent comme des fous pour atteindre cet objectif et réussissent leur pari. Ils acquièrent le Studio Bertrand puis le Demours, le Studio de l'Etoile et les Acacias. Ils créent ensuite les Studios Saint Séverin et Médicis, salles mythiques d'art et d'essai du Quartier Latin, connues dans le monde entier pour l'originalité de leur programmation. Nombre de films sortis dans ces cinémas sont devenus cultes comme Easy rider, La bataille d'Alger ou César et Rosalie. Outre le descriptif détaillé de la programmation de ces salles, Danièle Wasserman relate son travail avec Bertrand Tavernier et Pierre Rissient, alors attachés de presse. Elle raconte les anecdotes qu'elle a vécues durant sa carrière d'exploitante de salle, côtoyant des personnalités comme Agnès Varda, Orson Welles, Jean Renoir ou Henri Langlois...

Editions Maïa - 19 €



CHRISTIANE LAVAQUERIE-KLEIN
LAURENCE PAIX-RUSTERHOLTZ

Rosa Parks

Mon journal 1923-1964

Cet ouvrage rédigé à quatre mains par le duo complice Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz raconte le destin de Rosa Parks, une petite fille noire révoltée devenue une figure de la lutte contre les discriminations raciales. Elle grandit dans le sud des États-Unis, à une époque où la ségrégation raciale est très forte.

À travers son journal, on suit son parcours de vie, mais aussi celui de son indignation : de la prise conscience des injustices dont sont victimes les Noirs dans son pays, à son engagement dans la lutte pour leurs droits.

Ou comment une simple couturière est devenue "la mère du mouvement des droits civiques".

Editions Belin jeunesse - 10,90 €

< RENDEZ-VOUS >

À VOS AGENDAS

Animations de Noël

Les animations 2021-2022 pour la période de fin d'année se préparent dès aujourd'hui !
Pour que vous ne manquiez aucune d'elles, à vos stylos et à vos agendas...

CHAREN-TON QUARTIER/ CLUB GRAVELLE

Jeu de Noël

L'association des commerçants de Charenton lance pour la 3^e année consécutive un grand jeu concours du 27 novembre 2021 au 16 janvier 2022. Le principe est simple : à chaque fois que vous vous rendez chez un commerçant ou artisan participant, votre carte est tamponnée. Au bout de 15 tampons, vous pouvez participer au **grand tirage qui se déroulera le 29 janvier 2022** et ainsi tenter de gagner un vélo électrique (offert par Les Cyclistes Branchés).

NOUVEAU

Marché de Noël

Les artisans et commerçants de Charenton-Ton-Quartier (Club Gravelle) proposeront du vendredi 10 au dimanche 12 décembre un Marché de Noël place de l'Église. Ils sont organisateurs et participants exclusifs de ce marché ! Dégustations, cadeaux, artisanat, spectacles et bonne humeur seront au rendez-vous !

GRAND RETOUR

La patinoire sur la place Aristide Briand

La covid avait eu raison de son installation l'an passé. Qu'à cela ne tienne, la patinoire fera son grand retour sur la place Aristide Briand à compter du vendredi 10 décembre et jusqu'au 2 janvier. Comme toujours cette nouvelle édition sera l'occasion de s'adonner aux joies de la glisse pour petits et grands et sera ponctuée de deux soirées de gala.

A noter : l'accès à la patinoire sera conditionné à la présentation du pass sanitaire pour tous les patineurs de 12 ans et plus.

APPEL À INSCRIPTION

Vitrines en fête

À l'approche des fêtes de fins d'années, la Ville se prépare à renouveler le concours de "Vitrines en fête". Les commerçants sont donc invités à s'inscrire pour participer à cette opération festive qui vise à décorer leurs vitrines de façon à ce que les Charentonnais puissent voter et choisir leurs vitrines préférées. **Ils ont jusqu'au vendredi 26 novembre pour s'inscrire par e-mail : eco@charenton.fr** N'hésitez pas à les inciter à participer et à s'inscrire ! Cette année, la thématique des vitrines sera les lumières et les illuminations.

A compter du samedi 18 décembre, ce sera à vous de jouer en votant pour votre vitrine préférée !

POUR LES ENFANTS

Lettre au Père Noël

A partir du 8 novembre, les enfants de 3 à 8 ans sont invités à participer au jeu-concours de la plus belle lettre au Père Noël. Ils pourront déposer leurs courriers dans la boîte aux lettres du Père Noël, située dans le hall de l'Hôtel de Ville (48, rue de Paris), du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 18h (pas d'accès à la boîte aux lettres les dimanches).

Date limite d'envoi : le samedi 4 décembre. Ensuite, un jury de lutins du Père Noël se réunira pour désigner la plus belle lettre dans chaque catégorie d'âge (3 à 5 ans et 6 à 8 ans).

La remise des prix aura lieu samedi 18 décembre à 14h, à l'espace Toffoli, en présence du Père Noël (sous réserve des conditions sanitaires).

ILLUMINATIONS DE NOËL

La ville se parera de ses lumières de Noël
à compter du vendredi 26 novembre
et jusqu'au vendredi 7 janvier 2022.

★ Agenda ★

Cérémonie du 11 novembre 103^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie officielle du 11 novembre et de l'Armistice de 1918 organisée par le monde combattant et les Villes de Charenton et Saint-Maurice se déroulera selon le programme suivant :

- 9h20 - Rassemblement devant l'Église Saint-André de Saint-Maurice
- 9h30 - Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres"
- 10h45 - Départ en défilé jusqu'au Monument aux Morts de Saint-Maurice
- 11h - Arrêt pour dépôt d'un coussin de fleurs au Monument aux morts de Charenton
- 11h15 - Le car de Charenton se tiendra place Ramon à Charenton pour conduire les participants à la cérémonie au Monument aux morts de Saint-Maurice
- 11h30 - Cérémonie Place Charles de Gaulle à Saint-Maurice



Permanence de Michel Herbillon

**Vendredi 26 novembre
à partir de 19h**

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants.

En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous ; contacter le 01.43.96.77.23.



Les quatre saisons Vivaldi - Piazzola

Samedi 27 novembre à 20h30

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

L'Orchestre Lamoureux propose une rencontre entre Les Quatre Saisons de Vivaldi et Les Quatre Saisons de Buenos Aires de Piazzola : deux compositeurs d'époques et de continents différents qui se retrouvent au croisement d'une même oeuvre magistrale. Roi du tango argentin, Piazzola sublime la forme d'origine proposée par le maître italien et rend hommage à ses inoubliables compositions.

La Chambre Lamoureux est un ensemble unique créé sous l'impulsion du conseiller artistique de l'Orchestre Lamoureux, Hugues Borsarello, et inauguré en décembre 2018. Cette formation intimiste est le reflet d'un désir d'authenticité de la part de l'orchestre, lui permettant l'interprétation d'un répertoire varié et proche du public.



Samedi 6 novembre

Stage théâtre du STC • de 10h à 18h
Stage voix et corps avec Luc Emmanuel Betton - Tarif : 110 € + 15 € d'adhésion
Nombre maximum de participants : 10 -
Autres dates : dimanche 7 novembre
★ Studio Théâtre Charenton - 86, rue de Paris - Tél. 01.43.96.21.05
collectifstc@gmail.com

Mardi 9 novembre

Permanence départementale • de 14h à 17h
Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Vendredi 12 novembre

Exposition des peintures de Jean-Paul Prohani • de 15h à 20h

Exposition vente intitulée "the last waltz"
Autres dates : samedi 13 et dimanche 14
★ Maison des artistes - Atelier 111 - 1^{er} étage - 9, place de la Coupole

Samedi 13 novembre

Camion Emmaüs • de 14h à 17h Vous pouvez désormais venir déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements,

jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois auprès du camion de collecte Emmaüs. Autres passages du camion Emmaüs : le 20/11 place Henri d'Astier et le 27/11 place Aristide Briand.

★ Place Aristide Briand

Théâtre "Le tailleur pour Dames" de Georges Feydeau • 14h30

L'Amicale du 3^e Age organise une sortie théâtre avec la pièce de Feydeau "Le tailleur pour dames" au Théâtre des 2 Rives - Réservation auprès de l'A3A - Participation financière : 10 euros.

★ <https://amicale3a.jimdofree.com/>

< AGENDA >

Mardi 16 novembre

Exposition André Renoux

Un peintre dans la ville

André Renoux est né en 1939 à Oran. Peintre des rues de Paris, il attache une attention particulière aux façades, cafés, magasins, aux petites rues comme aux grands boulevards. Peintre de Montmartre, il se dégage de ses peintures le charme et la nostalgie d'un Paris qui n'a de cesse de faire rêver. Connus dans le monde entier, au Japon et aux USA notamment, il a exposé aux côtés des plus grands, Chagall, Utrillo, Dufy, Renoir, ou encore Vlaminck... Visite commentée de l'exposition jeudi 25 novembre à 13h (entrée libre) - Atelier en famille samedi 27 novembre de 15h à 17h (entrée libre)

★ 3, place des Marseillais - centre commercial La coupole

Hermann (Théâtre) • 20h30

Une incroyable histoire d'amour par-delà l'espace et le temps. Un beau matin, les pompiers déposent au service de neurologie d'un hôpital un jeune homme égaré - dans tous les sens du terme : Hermann ne se souvient que de quelques mots de russe et d'un mystérieux prénom.

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Mercredi 17 novembre

Réunion petite enfance • 14h30

Une réunion d'informations sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, est proposée aux parents et futur parents, par le Service Petite Enfance. Elle aura lieu mardi 17 novembre décembre à 14h30 au Centre Alexandre Portier (Rez de jardin - 2, rue de l'Archevêché). Le Service Petite Enfance de Charenton sera à la disposition des parents afin de répondre à leurs questions. Inscription obligatoire à petiteenfance@charenton.fr ou au 01 71 33 51 34

Samedi 20 novembre

Portes ouvertes des ateliers d'artistes de Charenton • de 14h à 21h

Occasion exceptionnelle de découvrir la création contemporaine, la Maison des Artistes ouvre ses portes pour deux journées le week-end des 20 et 21 novembre. Plasticiens, peintres, sculpteurs, photographes, graveurs vous accueillent dans leurs ateliers d'artistes pour une exposition vente de leurs œuvres. Ouvert également le dimanche 21 de 14h à 19h

★ Maison des artistes - 9, place de la Coupole

Concert Requiem Mozart • 20h30

Avec Blerta Zhegu (soprano), Elodie Calloud-Belcourt (mezzo soprano), Sébastien Obrecht (ténor) et Eric Martin-Bonnet (basse) puis Méditation de Thaïs (Massenet) avec Sotiris Kyriazopoulos (violon solo) accompagné par le chœur et l'orchestre français d'Oratorio

Autre date : le 21 novembre à 15h.

Réservation sur :

billetweb.com - 01.43.82.03.03

★ Crématorium de Valenton - Salle l'olivier - 15, avenue de la fontaine St Martin - Valenton

Mardi 23 novembre

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

2^e séance le jeudi 25 novembre

Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi 12, rue du cadran

Mercredi 24 novembre

Don de sang • de 15h à 19h30

L'Établissement français du sang (EFS) vous invite à sauver des vies, en faisant un cadeau précieux et utile : prenez rendez-vous pour un don de sang !

★ Espace Toffoli - 73, rue de Paris ou 12, rue du Cadran

Jeudi 25 novembre

MY LAND (nouveau cirque) • 16h

Ouvrez grand les yeux et retenez votre souffle, la Compagnie Recirquel vous convie à un moment d'absolu inoubliable. Entre merveilleux et imaginaire, l'illusion s'installe. De la magie à l'état pur.

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Samedi 27 novembre

Le Conservatoire s'invite à l'Espace Art et Liberté • Vietnam/Ton That Tiet/ Oeuvres de Manoël Pillard • 16h

Les élèves du Conservatoire mettent en résonance et en musique les œuvres de Ton That Tiet et celles de Manoël Pillard.

★ Art & Liberté - 3, place des Marseillais centre commercial La coupole

Dimanche 28 novembre

Bébé Concert / Vivaldi - Piazzola

L'Orchestre Lamoureux a créé le concept original d'un concert spécialement imaginé pour les bébés. Entrée libre jusqu'à 5 ans.

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Braderie : de 10h à 17h

Des romans, des BD, des documentaires, des livres jeunesse, ... Issus des collections des médiathèques seront mis en vente à prix réduits (entre 0,50 et 2 euros)

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

Mercredi 1er décembre

Petites oreilles • 10h30

Chansons, comptines, et lectures pour éveiller les tout-petits. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans.

★ Médiathèque des Quais

"Entre deux clics" • 15h

Atelier photo "image de soi". Comment se cacher tout en se révélant ? Comment se révéler tout en se cachant ? Découvrir l'origine de Sleeve face et s'approprier cette pratique en utilisant les supports de la médiathèque

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

Permanences

Les élus à
votre rencontre
le samedi matin

★ au marché du centre

Les samedis
13, 20, 27 novembre
et 4 et 11 décembre

★ devant Aldi

Le samedi 20 novembre

★ devant Bercy 2

Le samedi 27 novembre

★ à la Coupole

Le samedi 4 décembre

CHARENTON DEMAIN

Charenton : une ville sûre

Notre équipe fait des questions de prévention et sécurité des axes forts de sa politique. Nous agissons au sein du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec nos partenaires (Ville, Education nationale, police, justice, bailleurs, associations ...). Malgré les contraintes sanitaires, les acteurs de cette instance ont poursuivi leurs échanges et leurs coopérations.

Au-delà des actions des services éducation et jeunesse-prévention-médiation, l'association Optima et ses médiateurs de rue ont sillonné la ville pour la 3e année consécutive.

A la suite de l'armement de nos policiers municipaux en 2015, nous continuons de renforcer les effectifs de la police municipale. À leurs côtés, les Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) assurent un rôle

important de vigilance au quotidien. La coopération entre les polices municipale et nationale fonctionne par ailleurs harmonieusement.

En un an, notre réseau municipal de vidéoprotection est passé de 100 à 120 caméras. Souhaitant répondre aux demandes de prévention des locataires du parc social, notre Municipalité a mis en place, depuis 2018, un dispositif innovant de transmission des images vers la police municipale des caméras de la Résidence Bobillot Sellier de Valophis Habitat puis de celle du Tripode d'Immobilier 3F. Nous travaillons actuellement à une initiative similaire avec l'immeuble Emmaüs Habitat du 5 à 9 rue des Bordeaux.

En alliant prévention et sécurité, Charenton, qui n'est pas exempte de problématiques, reste apaisée pour que chacun d'entre nous puisse s'y épanouir sereinement.



CHARENTON PASSIONNEMENT

Un manque d'anticipation du maire qui pénalise les Charentonnais(es)

Nous avons découvert dans le dernier Charenton Magazine que la date de réouverture de la piscine est à nouveau reportée en ... juin 2022 ! 4 ans pour rénover une piscine dont le grand bassin sera de même taille, moins profond et ne sera pas accessible aux usagers en fauteuil roulant !

4 ans pour découvrir que la fosse de plongée, élément incontournable qui fait la renommée de notre complexe nautique, a le même âge que la piscine !

Le maire décide de rénover la fosse de plongée : bonne nouvelle... mais qui arrive en fin de chantier ! Pourquoi ne pas avoir prévu cette intervention sur la fosse dès le démarrage de cette réhabilitation ? Que de temps perdu, que d'argent dépensé par manque d'anticipation et pour un résultat tellement moins ambitieux que celui que nous proposons aux Charentonnais(es) avec la création de puits de lumière naturelle grâce à de larges ouvertures côté Jean Jaurès, ce qui aurait amélioré le confort de tous les usagers.

Voir petit n'est pas forcément synonyme d'économies !

**Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN,
Serge TOURCHIK - contact@charentonpassionnement.fr**



CONSTRUIRE L'AVENIR DE CHARENTON

L'eau : un bien commun à préserver

L'eau est une ressource vitale. Sans eau, pas d'économie, pas de développement, pas de société, pas de vie, pas d'écosystème. L'eau est aussi une question sociale. Le droit à l'eau et à un assainissement de qualité a été reconnu le 28 juillet 2010 comme "un droit fondamental essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme" par l'ONU.

La plupart de collectivités locales ont délégué leurs compétences d'ingénierie publique en matière d'eau à des opérateurs privés. Pourtant, si l'accès à l'eau potable est un droit universel, celui-ci devrait être un bien public qui reste en dehors du secteur marchand, et géré par les collectivités locales, dont c'est le rôle essentiel. L'eau ne peut être considérée comme n'importe quel produit à vendre.

La gestion privée de l'eau est un marché juteux et opaque : la facture est généralement 10 à 25 % plus chère quand elle est gérée par des multinationales. Les grands groupes privilégient souvent les profits au détriment des investissements dans les réseaux.

Nous devons revenir à une gestion publique, qui associe les usagers, les salariés et les élus locaux : chaque euro payé est réinvesti pour le bien commun, dans les infrastructures et la qualité du service, et n'alimente pas les comptes des actionnaires. Nous savons qu'avec l'accentuation du dérèglement climatique, l'eau deviendra de plus en plus rare et chère. Une gestion solidaire de l'eau évitera l'accroissement des inégalités.

**Argentina DENIS,
Loïc RAMBAUD
eelvcharenton@gmail.com**



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Handicaps : quelle volonté politique?

En Conseil municipal du 15/10, la commission Ville & Handicaps à laquelle j'ai l'honneur de participer a présenté son rapport d'activité, duquel nous pouvons tirer une idée de l'accessibilité de notre ville. Les handicaps nous concernent tous et rien ne doit empêcher notre mobilité, l'accès aux droits, aux soins, la vie sociale, etc. S'il y a un volontarisme important de la part des élus, le rapport montre qu'il reste beaucoup à faire pour une ville 100% accessible.

Bien sûr, la pandémie et les contraintes techniques n'aident pas à aller vite. Mais il manque encore des moyens financiers & humains pour cet objectif. Pour preuve, les travaux d'accessibilité du parc de Conflans

bien en dessous de ce qui était recommandé par la commission, juste pour des raisons budgétaires. Autre cas, le Conseil Local de Santé Mentale qui, de l'aveu des maires de Charenton & Saint Maurice, doit s'amplifier par des moyens humains supplémentaires : leur proposition de passer d'1/2 ETP à 1 ETP ne suffit pas. En sus de moyens supplémentaires sur les travaux menés par la ville, il faudrait également mettre à disposition des fonds pour aider les commerçants & associations, et aller plus loin que quelques solutions de rafistolage, e.g. les rampes amovibles, quand souvent il y a des alternatives, plus chères certes, mais durables et efficaces pour. Ce n'est qu'en déployant tous les moyens possibles que notre ville sera vraiment accessible.

**João MARTINS PEREIRA
jmartinspereira@charenton.fr**



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Comment redonner vie aux associations de notre ville, et à ses commerces ?

La vie associative et les petits commerces sont un des éléments essentiels de la vie d'une commune.

Or, la ville a choisi d'augmenter de 25 % le tarif des associations bénéficiant aux seniors, ce qui est selon elle modérée alors que cela représente un montant substantiel pour certains des plus modestes. Surtout, il s'agit d'une hausse forte et brutale à laquelle nous nous opposons ; elle aurait dû être étalée dans le temps.

De même, la vie associative doit être libre et non corsetée par une municipalité très, voire trop présente

à chaque manifestation ; les conditions d'attribution des subventions doivent être en rapport avec le dynamisme des dites associations, leurs projets d'animation et d'innovation, et non leur fidélité électorale. Quant au commerce, ce qui lui manque selon nous c'est une régulière et vive animation. Les fêtes de Noël sont une occasion de mettre en place une telle animation, une telle gaieté dans la ville, par des décorations de Noël, dignes de ce nom comme dans la plupart des villes voisines comparables telles que Nogent, Saint-Mandé, Vincennes...Pitié ne nous ressortez pas les décorations grisâtres et pleureuses de l'an dernier, qui donnaient un ton bien triste à la ville ! Donnez-nous des couleurs, de la joie et de la bonne humeur pour donner envie de vivre, de consommer et de se réjouir dans notre ville pour cette belle fête de Noël, pour les enfants, comme les adultes.

**Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr**

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 7 novembre

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Jeudi 11 novembre

PHARMACIE BERCY 2

10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50

Dimanche 14 novembre

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

Dimanche 21 novembre

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 28 novembre

GRANDE PHARMACIE DE ST-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

Dimanche 5 décembre

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

SAMU 94 : 15 ou 01.45.17.95.00.

Urgences dentaires : 01.48.52.31.17.

Centre antipoison : 01.40.05.48.48.

École Nationale Vétérinaire : 01.43.96.72.72.

Maternité de Saint-Maurice : 01.43.96.60.68.

 Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception
de votre *Charenton magazine*,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Marius PASSERA • Haley BAR FRANÇOIS •
Henri FITOUSSI FUGIER • Rymel SWAIEH
ROUIS • Melya SOHAWON • Apolline
HUMEAU • Marin RIFFAUD BRAULT • Lior
NATAF • Liv PARTOUCHE • Élyne LOPEZ
VOUZELEAUD • Joulia BOUABID • Taly
TAÏEB • Elena DANTAS • Clément LESUR

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Syrine FRIGUI et Nicolas MISSINHOUN •
Jieming TAN et Valéry NELLO • Anne
RAKOTOARISOA et Sylvain LOCHON •
Samantha MELLUL et Jonathan SAADA

Décès

Avec nos sincères condoléances

Florence DAHDI • Roger NACCACHE •
Benjamin GUYOT • Mohammed AMICHI •
Michèle DREVON épouse GRUMEL

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en Novembre 2005 : de Novembre 2021 à Février 2022
- Ceux nés en Décembre 2005 : de Décembre 2021 à Mars 2022
- Ceux nés en Janvier 2006 : de Janvier 2022 à Avril 2022

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

DERNIÈRE MINUTE

Afin de contribuer à l'évolution de la pratique du vélo, les usagers sont invités à donner leur avis en participant jusqu'au 30 novembre à l'enquête nationale Baromètre des villes cyclables.

<https://barometre.parlons-velo.fr/>.



Écris ta plus belle lettre au Père Noël

**Du 8 novembre au
4 décembre 2021**

**Les 10 premiers gagnants
dans toutes les catégories (3/5ans et 6/8 ans)
seront récompensés**

Joyeux Noël



Dépose ta lettre dans la boîte aux lettres en Mairie au 48, rue de Paris